NATIONS UNIES



## Conseil économique et social

Distr. GÉNÉRALE

E/CN.3/1995/8 18 janvier 1995 FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DE STATISTIQUE Vingt-huitième session 27 février-3 mars 1995 Point 13 de l'ordre du jour provisoire\*

## Équipe spéciale des statistiques de l'environnement

### Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission de statistique le rapport de l'Équipe spéciale des statistiques de l'environnement (organisme chargé de convoquer l'Équipe spéciale : Division de statistique du Secrétariat de l'ONU), qui figure en annexe. Le présent rapport fait suite à une demande formulée par le Groupe de travail de la Commission de statistique sur les programmes internationaux de statistique et la coordination, à sa dix-septième session (E/CN.3/1995/2, par. 18).

95-01627 (F) 100295 130295

<sup>\*</sup> E/CN.3/1995/1.

## <u>Annexe</u>

# RAPPORT DE L'ÉQUIPE SPÉCIALE DES STATISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1 - 6	3
I. STATISTIQUES DE BASE DE L'ENVIRONNEMENT	7 - 15	4
II. INDICATEURS DE L'ENVIRONNEMENT	16 - 24	8
III. COMPTABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT	25 - 33	12
IV. QUESTIONS À EXAMINER	34	15
Appendice. Liste des membres de l'Équipe spéciale		17

#### INTRODUCTION

- 1. L'Équipe spéciale des statistiques de l'environnement a été créée par le Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistique et la coordination à sa quinzième session (E/CN.3/1993/21, par. 51) et la Commission de statistique a approuvé sa création à sa vingt-septième session<sup>a</sup>. Son mandat a été défini par le Groupe de travail à sa quinzième session (E/CN.3/1993/21, par. 53). La liste de ses membres figure dans l'appendice.
- 2. À sa session spéciale (11-15 avril 1994), la Commission de statistique a prié l'Équipe spéciale des statistiques de l'environnement de réunir les descriptifs des différents programmes et des différentes activités portant sur les statistiques, les indicateurs et la comptabilité de l'environnement afin de faciliter la coordination entre les institutions; elle a également recommandé à l'Équipe de se fixer un programme de travail axé sur des activités de portée pratique<sup>b</sup>. Elle a aussi insisté, à sa vingt-septième session, sur la nécessité de se fixer, dans un domaine aussi vaste et complexe que celui des statistiques de l'environnement, des priorités bien précises.
- 3. À sa dix-septième session (New York, 6-9 septembre 1994), le Groupe de travail sur les programmes internationaux de statistique et la coordination a invité l'organisme chargé de convoquer l'Équipe spéciale (la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU) à élaborer un rapport intérimaire devant être présenté à la Commission de statistique à sa vingt-huitième session, en soulignant que l'Équipe devait se doter d'un programme de travail intégré (E/CN.3/1995/2, par. 18). La première réunion de l'Équipe spéciale s'est tenue à New York le 12 septembre 1994; les minutes de cette réunion ont été communiquées à la Commission à titre de document de référence. Le présent rapport rend compte du programme de travail qui a été examiné à ladite réunion et présente les observations formulées par des membres de l'Équipe.
- 4. Compte tenu du caractère complexe et multidisciplinaire des statistiques de l'environnement, les données à compiler doivent être recueillies auprès de différentes sources et institutions. C'est pourquoi la coordination et l'harmonisation des travaux de collecte, de traitement et de diffusion des données posent davantage de problèmes que les autres domaines de la statistique. L'Équipe spéciale a déjà tenté d'élaborer un programme de travail intégré, mais elle n'y est pas parvenue jusqu'ici, en raison de la multiplicité des mandats définis par les organes directeurs des organisations internationales concernées. Au lieu de cela, elle a préparé une présentation intégrée de programmes qui montre que tous ses membres sont d'accord pour mieux harmoniser leurs programmes de travail respectifs en continuant de collaborer et de coordonner leur action.
- 5. Les travaux en cours et les activités prévues portent sur trois domaines qui font chacun l'objet d'un chapitre distinct : statistiques de base de l'environnement, indicateurs de l'environnement et comptabilité de l'environnement. Les statistiques de base de l'environnement (chap. I) comprennent des variables statistiques recueillies par le biais de travaux de surveillance ou d'enquêtes statistiques primaires. Les indicateurs de l'environnement (chap. II) peuvent être considérés comme une sélection ou un assortiment de statistiques multifonctionnelles; ils sont généralement axés sur les grands problèmes d'environnement ou sur les principales politiques suivies

dans ce domaine. Le chapitre consacré à la comptabilité de l'environnement et des ressources naturelles (chap. III) présente des données environnementales classées suivant un système de comptabilité statistique qui facilite l'agrégation de données et les comparaisons intersectorielles.

- 6. Chaque chapitre contient des sous-chapitres portant respectivement sur les activités entreprises, les activités prévues et les besoins. La partie consacrée aux activités entreprises ne porte que sur les principaux programmes. Pour une description plus complète et plus détaillée, on se reportera aux tableaux synoptiques qui ont été établis par l'Équipe spéciale et présentés à la Commission à titre de document de référence; l'Équipe spéciale veillera à mettre ces tableaux à jour tous les six moins, de manière à pouvoir les présenter à la Commission de statistique. La partie consacrée aux activités prévues met l'accent sur les initiatives prises aux niveaux mondial et régional (en indiquant entre parenthèses le nom des organisations internationales participantes). Les délais éventuellement fixés pour la réalisation de ces travaux sont également précisés. Bien que l'analyse de l'étendue et de la portée de ces activités ait permis de recenser certains besoins, ceux-ci ne correspondent pas nécessairement à des priorités dans le cadre des futurs programmes.
  - I. STATISTIQUES DE BASE DE L'ENVIRONNEMENT
  - A. <u>Élaboration de concepts et de méthodes</u>
    - 1. <u>Activités entreprises</u>
- 7. Les activités entreprises à ce jour se présentent comme suit :
- a) Au niveau mondial, la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU a publié deux rapports portant sur des thèmes apparentés et intitulés <u>Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement</u>° et <u>Concepts et méthodes des statistiques de l'environnement</u>d;
- b) Au niveau régional, la Commission économique pour l'Europe (CEE) a établi des classifications internationales standard touchant à différents secteurs des statistiques de l'environnement et les a publiées en même que d'autres travaux méthodologiques dans un document intitulé Readings in international environment statistics (E/ECE/CES(02)/ES5). La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et le Bureau de statistique des Communautés européennes (EUROSTAT) mènent actuellement chacun de leur côté (et, dans le cas d'EUROSTAT, en collaboration avec la CEE) des travaux de méthodologie générale concernant les régions qui relèvent de leur compétence;
- c) Des travaux méthodologiques touchant à certains domaines bien précis ont été entrepris par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) (surveillance mondiale de l'environnement), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (statistiques de l'hygiène du milieu), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (statistiques de l'environnement touchant aux domaines de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche), l'Organisation météorologique mondiale (OMM) (données météorologiques et

hydrologiques), le Centre des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat) (statistiques relatives aux habitats humains) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (inventaires des gaz à effet de serre).

### 2. Activités prévues

- 8. Il s'agira essentiellement d'élaborer, dans le domaine des statistiques de l'environnement, des concepts et des méthodes qui soient harmonisés et adaptés aux besoins et à la situation des pays en développement. À cet effet :
- a) La CEE établira en 1996, en collaboration avec EUROSTAT, des directives internationales portant sur les concepts et les méthodes applicables à certains domaines bien précis des statistiques de l'environnement : statistiques relatives aux déchets; statistiques de la faune, de la flore et de l'habitat, et statistiques des produits chimiques contenus dans l'environnement;
- b) Habitat établira un rapport technique sur les concepts, les définitions et les classifications applicables en matière de statistique des zones urbaines;
- c) Le PNUE et l'OMS élaboreront, dans le cadre du Système mondial de surveillance de l'environnement, des manuels et des directives portant sur la surveillance des niveaux de pollution;
- d) L'OCDE et le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat entreprendront conjointement des travaux consacrés aux directives et méthodes à suivre pour l'établissement d'inventaires nationaux des gaz à effet de serre;
- e) La CEA, la CESAP et la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU élaboreront des manuels régionaux de statistiques de l'environnement. Ces travaux seront coordonnés par la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, dont on utilisera les méthodes;
- f) La Division de statistique du Secrétariat de l'ONU établira en 1995, avec le concours du Groupe de travail intergouvernemental sur l'amélioration des statistiques de l'environnement, un glossaire des statistiques de l'environnement;
- g) Le PNUE et la FAO mettront sur pied un mécanisme permettant d'établir des corrélations entre les nomenclatures du couvert végétal et celles de l'utilisation des sols qui sont actuellement utilisées, en s'efforçant notamment de trouver des définitions universellement agréées (travaux prévus pour la fin de 1995 et le début de 1996).

#### 3. Besoins

9. Ce dont on a le plus besoin, c'est de manuels régionaux de statistiques de l'environnement concernant l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Asie occidentale et les pays à économie en transition. Ces manuels permettraient d'adapter les

méthodes suivies à l'échelon mondial aux conditions environnementales et aux besoins statistiques de la région considérée.

#### B. Collecte et diffusion de données

#### 1. Activités entreprises

- 10. Les activités entreprises à ce jour sont les suivantes :
- a) Au niveau mondial, le PNUE et le World Resources Institute (WRI) publient régulièrement des rapports intitulés <u>Rapport concernant les données sur</u> l'environnement (PNUE) et World Resources Report (WRI);
- b) Au niveau régional, la CEE, EUROSTAT et l'OCDE ont publié, à l'intention de leurs États membres, plusieurs rapports contenant des données sur l'environnement et ils travaillent actuellement, en collaboration avec le Bureau de l'OMS pour l'Europe, à l'élaboration d'un supplément statistique au rapport intitulé <u>Europe's environment 1993</u>;
- c) Dans certains domaines d'étude bien précis, plusieurs bases mondiales de données relatives à la qualité de l'air, à l'eau, aux rayonnements et à la contamination des denrées alimentaires ont été créées dans le cadre du programme PNUE/Système mondial de surveillance de l'environnement et avec le concours des institutions spécialisées concernées. Des données sont également recueillies et diffusées par l'OMS (santé), l'OMM (météorologie et hydrologie), la FAO (agriculture, sylviculture et pêches) et Habitat (grandes villes).

- 11. Les travaux seront axés sur la collecte de données mondiales et devraient donner lieu à l'établissement des documents suivants :
- a) <u>Rapport concernant les données sur l'environnement</u> (PNUE) et <u>World</u> <u>Resources Report</u> (WRI); à partir de 1996-1997, les deux organisations joindront leurs efforts;
- b) Recueils régionaux de statistiques de l'environnement [CEE, CEA, CESAP et Comité de statistique de la Communauté d'États indépendants (CEI)];
- c) Compendium de données sur l'environnement (OCDE) (publication semestrielle);
  - d) International Statistical Yearbook of Large Towns (Habitat);
- e) <u>Deuxième recueil de statistiques des établissements humains</u> et annexe statistique au <u>Deuxième rapport sur la situation des établissements humains dans</u> le monde (Habitat);
- f) <u>Répertoire des statistiques de l'environnement</u> (préparé par la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU et par le PNUE dans le cadre d'un projet conjoint sur l'harmonisation des mesures environnementales 1995).

#### 3. Besoins

- 12. Les instruments dont le besoin se fait le plus sentir sont :
  - a) Un recueil mondial des statistiques de l'environnement;
- b) Des recueils de statistiques de l'environnement pour l'Amérique latine et les Caraïbes et pour l'Asie occidentale, qui s'inspirent des concepts et méthodes présentés dans les manuels mondiaux et régionaux de statistiques de l'environnement. Le recours à ces manuels faciliterait l'harmonisation des statistiques nationales et améliorerait leur comparabilité au plan international.
  - C. <u>Coopération technique</u>
  - 1. Activités entreprises
- 13. Les activités entreprises se présentent comme suit :
- a) Au niveau régional, EUROSTAT et la CEE axent leurs efforts sur la fourniture d'une assistance technique aux pays d'Europe centrale et orientale à économie en transition, la CESAP et la CEA organisant pour leur part des ateliers et apportant un appui technique à certains des pays qui relèvent de leur compétence;
- b) Dans certains domaines d'étude bien précis, le PNUE s'emploie à renforcer les capacités dans le cadre des différents programmes du Système mondial de surveillance de l'environnement et l'OMS fait de même pour ce qui concerne les activités de surveillance à visée sanitaire; de son côté, l'OCDE offre des conseils techniques et travaille en collaboration avec les pays en développement à l'établissement d'inventaires des gaz à effet de serre.

- 14. Il s'agira essentiellement de renforcer la coopération technique au niveau régional en organisant des ateliers de formation et en fournissant un appui aux projets de pays. À cet effet :
- a) La Division de statistique du Secrétariat de l'ONU et la CEA organiseront en 1995, à l'intention de la région d'Afrique, un atelier sur les statistiques, les indicateurs et la comptabilité de l'environnement, afin de familiariser les participants avec de nouveaux concepts et méthodes susceptibles d'être utilisés dans leurs pays respectifs;
- b) Un certain nombre d'organisations et d'organismes internationaux offriront un appui technique à des projets de pays qui devraient faciliter l'exécution de programmes nationaux de statistiques de l'environnement et, partant, l'acquisition de nouvelles données d'expérience qui pourraient servir au perfectionnement des méthodes actuelles. On trouvera ci-après la liste de ces organisations et organismes et des pays devant bénéficier de leur aide :
  - i) CESAP: Bangladesh, Chine, Fidji, Indonésie, Népal et Thaïlande;

- ii) CEA: Botswana, Cameroun, Cap-Vert et Nigéria;
- iii) Habitat : Kenya et Roumanie (dans certaines villes);
  - iv) Division de statistique du Secrétariat de l'ONU : Côte d'Ivoire (1995) et Zambie (1995-1996).

#### 3. <u>Besoins</u>

- 15. Pour répondre aux principaux besoins identifiés, il faudrait :
- a) Organiser des ateliers de formation dans la région d'Amérique latine et des Caraïbes et en Asie occidentale;
- b) Créer des bases de données sur l'environnement classées par coordonnées géographiques et par localité;
- c) Mettre au point des concepts et méthodes universellement agréés dont l'utilisation permettrait de faire l'économie de systèmes statistiques nationaux trop dissemblables pour pouvoir être comparés.

#### II. INDICATEURS DE L'ENVIRONNEMENT

## A. Mise au point de concepts et de méthodes

## 1. Activités entreprises

- 16. À ce jour, les activités suivantes ont été entreprises :
- a) Plusieurs cadres de référence et listes d'indicateurs de l'environnement et du développement durable, qui doivent faire l'objet d'une compilation au niveau mondial, ont été établis par des organisations et organismes internationaux et des organisations non gouvernementales dans la foulée de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED);
- b) Afin de tirer parti des ressources qu'offrent le monde universitaire et la communauté scientifique, le Comité scientifique sur les problèmes de l'environnement (SCOPE) a lancé un projet relatif à la mise au point d'indicateurs du développement durable qui donnent de celui-ci une vue globale;
- c) La Division de statistique du Secrétariat de l'ONU a conçu un projet de cadre de référence devant permettre la mise au point d'indicateurs relatifs au développement durable; ce projet a été examiné lors de la réunion du Groupe consultatif d'experts sur les indicateurs de l'environnement et les indicateurs relatifs au développement durable, organisée par le PNUE et la Division de statistique à Genève, du 6 au 8 décembre 1993;
- d) Le Département de la coordination des politiques et du développement durable et la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU travaillent ensemble à l'établissement d'une liste provisoire d'indicateurs relatifs au

développement durable dans le cadre d'un programme de travail qui sera présenté à la Commission du développement durable à sa troisième session, qui doit se tenir à New York du 10 au 28 avril 1995;

- e) Une liste des principaux indicateurs de l'environnement, qui constitue un élément de la liste d'indicateurs relatifs au développement durable, a été mise au point par le Groupe de travail intergouvernemental sur l'amélioration des statistiques de l'environnement et la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU en 1995;
- f) L'OCDE a établi un cadre de référence concernant les indicateurs de l'environnement et la Banque mondiale a conçu une matrice d'indicateurs de la viabilité;
- g) Plusieurs organisations régionales (la Commission économique pour l'Europe, EUROSTAT et l'OCDE, notamment) et institutions spécialisées (l'OMS et Habitat) ont continué à mettre au point des indicateurs se rapportant essentiellement à leurs régions et à leurs domaines de compétence respectifs;
- h) La FAO a recensé et classé les indicateurs qui permettent de mesurer les problèmes écologiques potentiels, de déceler l'existence de tels problèmes et d'évaluer leur gravité (coût externe);
- i) Le PNUE a publié <u>An Overview of Environmental Indicators: State of</u> the Art and Perspectives.

## 2. Activités prévues

- 17. Les activités seront axées sur la mise au point d'indicateurs de l'environnement et d'indicateurs relatifs au développement durable convenus et devront permettre d'élaborer :
- a) Une liste provisoires d'indicateurs relatifs au développement durable et un programme de travail dans ce domaine, qui seront présentés à la Commission du développement durable à sa troisième session (Département de la coordination des politiques et du développement durable, avec l'aide de plusieurs organismes et gouvernements, 1995);
- b) Un manuel relatif aux indicateurs de l'environnement qui décrira les concepts, les méthodes de collecte, les classifications, les sources de données et la mise en tableaux (Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, 1997);
- c) Un rapport sur la mise au point et l'utilisation d'indicateurs relatifs à l'hygiène du milieu (OMS);
  - d) Un ensemble des principaux indicateurs de l'environnement (FAO, 1995).

## 3. <u>Besoins</u>

18. Les principaux besoins qui restent à satisfaire sont les suivants :

- a) Établissement de directives et de manuels utilisables au niveau régional;
- b) Harmonisation des méthodes d'établissement des indicateurs relatifs au développement durable, en plus de la simple mise en place de réseaux recommandée par le Groupe consultatif d'experts sur les indicateurs de l'environnement et les indicateurs relatifs au développement durable.

#### B. <u>Compilation d'indicateurs</u>

## 1. Activités entreprises

- 19. À ce jour, les activités suivantes ont été entreprises :
- a) Au niveau régional, l'OCDE rassemble régulièrement des indicateurs de l'environnement et EUROSTAT quelques indicateurs de base, dans leurs zones de compétence respectives;
- b) Habitat rassemble des indicateurs sur le milieu urbain pour les grandes villes des pays en développement qui ont été retenus.

#### 2. Activités prévues

- 20. Les activités seront axées sur la compilation d'indicateurs de l'environnement et d'indicateurs relatifs au développement durable au niveau mondial. On en attend :
- a) L'élaboration d'un recueil mondial d'indicateurs de l'environnement (Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, OCDE et commissions régionales, 1996, sous réserve de l'accord de la Commission de statistique);
- b) La publication, tous les deux ans, des  $\underline{\text{Indicateurs de l'environnement}}$  de l'OCDE;
- c) L'établissement de rapports intérimaires sur l'exécution d'Action 21 (Département de la coordination des politiques et du développement durable) e;
- d) L'établissement d'un rapport intitulé "Monitoring environmental progress" (Banque mondiale, 1995).

## 3. <u>Besoins</u>

- 21. Les principaux besoins qui restent à satisfaire sont les suivants :
  - a) Élaboration d'un recueil mondial d'indicateurs de l'environnement;
- b) Coordination au niveau international de la collecte d'indicateurs relatifs au développement durable. Le Département de la coordination des politiques et du développement durable prévoit d'améliorer la coordination dans ce domaine; la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU coordonnera la collecte des statistiques et indicateurs de l'environnement, avec l'aide du Groupe de travail intergouvernemental sur l'amélioration des statistiques de

l'environnement. Afin d'éviter les doubles emplois, on utilisera des questionnaires compatibles, notamment ceux de l'OCDE. Toutefois, il n'existe pas de mécanisme efficace permettant d'assurer une coordination avec la collecte des données effectuée par d'autres organisations ou organismes internationaux et par des organisations non gouvernementales.

#### C. Coopération technique

#### 1. Activités entreprises

22. À ce jour, Habitat a exécuté des projets dans les grandes villes d'un certain nombre de pays en développement.

#### 2. Activités prévues

- 23. Un appui technique sera offert aux pays en développement pour les aider à mettre au point des données en vue de la compilation d'indicateurs du développement, dans le cadre des activités suivantes :
- a) Organisation d'un atelier sur les statistiques, les indicateurs et la comptabilité de l'environnement dans la région africaine (Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, CEA, 1995);
- b) Établissement d'indicateurs relatifs à la durabilité des forêts, à la diversité biologique et à la permanence des ressources en eau, si possible à partir des résultats du projet conjoint PNUE/CEE relatif à la comptabilité de l'environnement en Hongrie (CEE);
- c) Organisation de réunions et élaboration de rapports d'experts sur la mise au point d'indicateurs de l'environnement dans la région d'Amérique latine et des Caraïbes (PNUE, fin 1994-1995);
- d) Création d'un centre et d'un réseau de données sur la durabilité pour la région d'Amérique latine et des Caraïbes (PNUE);
- e) Mise sur pied de projets, ateliers et séminaires nationaux sur les indicateurs et les statistiques (FAO, 1996).

#### 3. Besoins

- 24. Les principaux besoins qui restent à satisfaire sont les suivants :
- a) Réalisation de projets de pays dans le domaine des statistiques et des indicateurs relatifs à l'environnement dans les régions d'Amérique latine et des Caraïbes et d'Asie occidentale;
- b) Amélioration de la coordination avec les commissions régionales et le PNUE.

#### III. COMPTABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

## A. Mise au point de concepts et méthodes

#### 1. Activités entreprises

- 25. À ce jour, les activités suivantes ont été entreprises :
- a) Les méthodes et concepts existants de comptabilité relative à l'environnement et aux ressources naturelles ont été incorporés, dans le cadre du Système de comptabilité nationale (SCN, 1993), au Système de comptabilité économique et environnementale intégrée (SCEE), qui a été mis au point par la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU et publié en tant que Manuel de comptabilité nationale intitulé "Comptabilité économique et environnementale intégrée";
- b) Des systèmes de comptabilité relatifs à certaines ressources naturelles ou à certains problèmes écologiques sont actuellement mis au point par la FAO (production alimentaire et agricole), l'OMS (information sur le milieu et gestion sanitaire), et la Banque mondiale (indicateurs de coût écologique et de comptabilité environnementale);
- c) La CEE (Commission économique pour l'Europe) et EUROSTAT ont mis au point ensemble la Classification statistique européenne type des dépenses et moyens consacrés à la protection de l'environnement;
- d) La CEA, la CESAP, la CEE et EUROSTAT réalisent, dans le cadre de leurs mandats respectifs, des programmes visant à adapter le Système de comptabilité économique et environnementale intégrée (SCEE) aux besoins de chaque région;
- e) La Division de statistique du Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques du Secrétariat de l'ONU, EUROSTAT, l'OCDE et la Banque mondiale ont réalisé des études sur l'utilisation des résultats de la comptabilité environnementale dans l'analyse des politiques visant à promouvoir la croissance économique et le développement durables.

- 26. Les activités seront axées sur la mise au point de concepts et méthodes normalisés de comptabilité de l'environnement, compte tenu des recherches entreprises par les pays et de leur expérience dans ce domaine. On en attend :
- a) La mise au point d'un système de comptabilité des ressources naturelles (réserves et utilisation des ressources naturelles) (OCDE);
- b) La mise au point d'un système de comptabilité de l'environnement (réserves et utilisation des ressources naturelles et polluants) (CEE);
- c) L'élaboration d'un manuel de formation relatif à la comptabilité de l'environnement et des ressources naturelles (Division de statistique du Secrétariat de l'ONU et PNUE, 1997);

- d) L'élaboration d'un manuel de comptabilité de l'environnement régional (Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, 1997);
- e) La mise au point de principes directeurs relatifs à la comptabilité de l'environnement en Afrique (CEA);
- f) L'élaboration d'un manuel de comptabilité de l'environnement et des ressources naturelles pour l'Asie et le Pacifique (CESAP).

Par ailleurs, des travaux de recherche seront consacrés à l'utilisation de la comptabilité de l'environnement aux fins de la planification et de la formulation des politiques et comprendront :

- g) Des analyses et rapports relatifs à l'utilisation d'indicateurs comptables tenant compte de l'environnement (Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, 1995/1996);
- h) Une étude concernant l'utilisation de la comptabilité et des indicateurs de l'environnement dans la formulation des politiques (EUROSTAT).

### 3. Besoins

27. Il reste essentiellement à mettre au point des principes directeurs relatifs à la comptabilité de l'environnement pour l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Asie occidentale et les pays en transition.

## B. <u>Collecte et diffusion des données</u>

#### 1. Activités entreprises

- 28. À ce jour, les activités suivantes ont été entreprises :
- a) Un nombre limité de pays en développement et de pays industrialisés sont en train de mettre en place une comptabilité économique et environnementale intégrée;
- b) Plusieurs organismes gouvernementaux et organisations non gouvernementales ont commencé à prendre en compte certaines ressources naturelles (forêts, hydrocarbures et eau) ou à calculer certains indicateurs économiques (PIB écologique ou formation de capital).

- 29. Les activités seront axées sur la collecte de données de référence et de données sur les résultats obtenus par les pays, et comprendront :
- a) La création d'une base de données sur les activités des différents organismes et organisations (PNUE);

b) La réalisation d'une étude comparative portant sur des projets de pays et des études de cas (méthodes, résultats statistiques et évaluation) (Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, en collaboration avec les commissions régionales, 1997).

#### 3. Besoins

30. Il reste essentiellement à dresser un inventaire à l'échelle internationale de la comptabilité de l'environnement.

## C. <u>Coopération technique</u>

#### 1. Activités entreprises

- 31. À ce jour, les activités suivantes ont été entreprises :
- a) Fourniture d'un appui technique à des projets, afin d'aider les pays à réaliser leurs programmes de comptabilité de l'environnement et d'expérimenter les méthodes mises au point récemment (Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), CEE et Banque mondiale);
- b) Organisation d'ateliers régionaux sur la comptabilité économique et environnementale intégrée (PNUD, Division de statistique du Secrétariat de l'ONU et PNUE, pour les pays en développement et les pays en transition), afin de faire connaître et comprendre les nouvelles pratiques comptables.

- 32. Les activités seront axées sur l'amélioration de la coordination des programmes de coopération technique portant sur les projets de pays, les séminaires et ateliers internationaux de formation. On en attend :
- a) La mise au point du projet mondial envisagé dans le domaine de la comptabilité de l'environnement (ateliers, séminaires et projets de pays) (PNUD et Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, 1995);
- b) La réalisation de projets de pays en Indonésie, République de Corée, Colombie et Ghana (Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, PNUE et PNUD, 1995);
  - c) La réalisation d'un projet de pays en Hongrie (PNUE et CEE, 1995);
- d) La tenue d'un atelier régional sur les statistiques, les indicateurs et la comptabilité de l'environnement pour l'Afrique (Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, CEA, 1995);
  - e) La tenue d'un séminaire régional pour l'Asie et le Pacifique (CESAP);
- f) La tenue d'ateliers régionaux sur la comptabilité des ressources naturelles dans les pays africains (PNUE, 1995).

## 3. <u>Besoins</u>

- 33. Les principaux besoins à satisfaire sont les suivants :
- a) Tenue de séminaires de formation pour l'Amérique latine et les Caraïbes et pour l'Asie occidentale;
- b) Mise en place de projets nationaux dans les pays en développement et dans les pays en transition;
- c) Amélioration de la coordination de l'appui international aux activités nationales, en vue de promouvoir l'utilisation de concepts et méthodes normalisés. La coordination est assurée actuellement par le biais d'une programmation conjointe de la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, du PNUE et des commissions régionales, mais il n'y a aucune coordination avec les autres programmes bilatéraux ou multilatéraux de coopération technique.

## IV. QUESTIONS À EXAMINER

- 34. La Commission de statistique voudra peut-être :
- a) Exposer ses vues sur le degré actuel de coordination dans le domaine des statistiques de l'environnement, des indicateurs relatifs à l'environnement et de la comptabilité de l'environnement et faire des recommandations en vue d'améliorer cette coordination;
- b) Examiner les nouvelles tâches qui pourraient être confiées à l'Équipe spéciale des statistiques de l'environnement;
- c) Analyser les propositions relatives aux nouvelles tâches qui pourraient être confiées à l'Équipe spéciale et qui sont décrites plus haut au titre de la présentation intégrée des programmes.

## <u>Notes</u>

- $^{\rm a}$  Documents officiels du Conseil économique et social, 1993, Supplément  $\underline{\rm No}$  6 (E/1993/26), par. 27.
- $^{\rm b}$  Documents officiels du Conseil économique et social, 1994, Supplément No 9 (E/1994/29), par. 29.
  - ° Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.84.XVII.12.
- $^{\rm d}$  Publications des Nations Unies, numéros de vente : E.88.XVII.14 et E.91.XVII.18.
- e Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992, vol. I, Résolutions adoptées par la Conférence (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.I.8, résolution 1, annexe II).
  - f Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.XVII.12.

## <u>Appendice</u>

### LISTE DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE SPÉCIALE

Agence internationale de l'énergie atomique

Banque mondiale

Bureau de statistique des communautés européennes

Centre des Nations Unies pour les établissements humains

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

Commission économique pour l'Afrique

Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Commission économique pour l'Europe

Comité de statistique de la Communauté d'États indépendants

CNUCED

Département de la coordination des politiques et du développement durable du Secrétariat de l'ONU

Fonds monétaire international

Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social

Institut international de statistique

Organisation de coopération et de développement économiques

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Organisation météorologique mondiale

Organisation mondiale de la santé

Organisation mondiale du tourisme

Programme des Nations Unies pour le développement

Programme des Nations Unies pour l'environnement

----